



465, rue McGill, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 4A6

Ligne directe : (514) 380-4792
Télécopieur : (514) 380-4664
Courriel : beland.dennis@quebecor.com

Le 15 mars 2007

Madame Diane Rhéaume
Secrétaire générale
Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

**Objet : Entrée en concurrence locale de Vidéotron ltée dans la circonscription de
LAC MEGANTIC (Québec, territoire de Bell Aliant)**

Madame Rhéaume,

1. Conformément aux procédures établies dans la Décision Télécom CRTC 97-8 (« Décision 97-8 »), par la présente, Vidéotron ltée (« Vidéotron ») avise le Conseil de son intention d'entrer en concurrence dans la circonscription de LAC MEGANTIC à compter du 15 mars 2007.
2. Vous trouverez ci-joint, la carte relative à la circonscription citée indiquant le territoire d'opération de Vidéotron. Veuillez noter que la zone d'appel local de Vidéotron dans cette circonscription est identique à celle de Bell Aliant.
3. Vidéotron confirme qu'elle a pris connaissance et qu'elle a satisfait aux obligations prescrites dans la Décision 97-8. Enfin, veuillez noter que Vidéotron est en voie de compléter les signatures des ententes relatives à la fourniture du service d'appels d'urgence 9-1-1 dans la circonscription citée.

4. Veuillez agréer, Madame Rhéaume, l'expression de mes sentiments distingués.

Dennis Béland

Dennis Béland
Directeur, Affaires réglementaires
Télécommunications

pour Vidéotron Itée

C.c. CRTC – Brian Parkin
CLNPC – Jacques Sarrazin
CLNPC – Scott Fletcher
CNA – Glenn Pilley
CPCC – Stephen Whitehead
Welch & Company – Garth Steele
ESLT
ESLC
ESLC proposées

p.j.

*** fin du document ***



QUEBECOR MEDIA

Territoire d'opération circonscription LAC MEGANTIC (Québec)

